

Mme le Président: L'honorable président du Conseil privé invoque le Règlement.

M. Pinard: Madame le Président, on m'informe que j'aurais dit que le premier jour du débat sur le budget serait demain matin. Si j'ai dit cela, c'est par inadvertance. Il est évident que la Chambre siège à 2 heures demain après-midi.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 1364, 1416, 1435, 1443 et 1533.

Je demande, madame le Président, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT—L'AIDE ACCORDÉE À DES PARTICULIERS DE LA CIRCONSCRIPTION D'OXFORD

Question n° 1364—**M. Halliday:**

Au cours des années financières a) 1977-1978, b) 1978-1979, combien de particuliers de la circonscription d'Oxford ont demandé des subventions et les ont reçues de la direction ontarienne de la Banque fédérale de développement de Woodstock?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): La banque fédérale de développement nous donne les renseignements suivants. La succursale ontarienne de Woodstock a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 1979. A la fin de juillet 1980, 59 des 61 demandes de prêts reçues avaient été autorisées. Avant le 1^{er} septembre 1979, la circonscription d'Oxford relevait de la succursale de London.

LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL—LA CONTRIBUTION À LA COMMISSION BRANDT

Question n° 1416—**M. Blenkarn:**

1. Le Centre de recherches pour le développement international a-t-il donné une contribution à la Commission Brandt et, le cas échéant, de quel montant?

2. Les recommandations de la Commission Brandt coûteront-elles de l'argent aux contribuables canadiens et, le cas échéant, combien?

3. Le gouvernement accepte-t-il les recommandations de la Commission Brandt?

4. L'A.C.D.I. a-t-il accordé des subventions à l'Institut Nord-Sud au cours des quatre dernières années et, le cas échéant, a) de quel montant, b) dans quel but?

5. Le Centre a-t-il consenti des subventions à l'Institut depuis 1976 et, dans l'affirmative, a) de quel montant, b) dans quel but?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le ministère des Affaires extérieures, l'Agence canadienne de développement international et le Centre de recherche pour le développement international m'informent comme suit:

1. En 1978, le CRDI a approuvé une subvention de \$100,000 pour la Commission Brandt afin de lui permettre de

Questions au Feuilleton

poursuivre son étude des problèmes globaux engendrés par la disparité des conditions sociales et économiques dans le monde, définir une orientation réaliste et souhaitable de la politique du développement pour la prochaine décennie, et proposer des solutions pour accélérer le progrès social et économique des pays en voie de développement.

2. L'étude du rapport de la Commission Brandt par la communauté internationale n'en est encore qu'au stade préliminaire. Il n'est donc pas certain que les recommandations du rapport donnent lieu à des accords internationaux. Le Canada n'a pris aucun engagement financier en ce qui concerne la mise en œuvre de l'une ou l'autre des propositions de rapport.

3. Le rapport de la Commission Brandt, qui développe de façon approfondie des questions actuellement débattues dans un certain nombre de forums internationaux, a été accueilli par le gouvernement comme une contribution opportune et utile au dialogue nord-sud. Le rapport, et plus particulièrement le programme d'urgence qu'il propose, pourront sans doute servir de cadre de référence lors des prochaines négociations globales des Nations Unies. La complémentarité d'intérêts entre le Nord et le Sud, sujet qui revient tout au long du rapport, de même que l'approche consensuelle, sont deux thèmes auxquels le Canada attache une importance considérable. Quant aux recommandations, chacune d'entre elles fait l'objet d'un examen attentif. Le gouvernement retiendra sûrement les idées qui peuvent lui servir dans son processus de formulation des politiques. D'ailleurs, nous avons déjà manifesté notre appui à l'idée d'un mini-sommet Nord-Sud, dont la tenue pourrait donner un élan nouveau au dialogue en général et aux négociations globales de l'ONU en particulier.

4. a) 1977-1978	75,000
1978-1979	88,000
1979-1980	68,300
1980-1981 à ce jour	10,000
b) Contribution financière à titre de «Programme de participation du public»,	225,000
Table ronde N/S au Sri Lanka, Evaluation	2,800
du Programme de lait en poudre	13,500

5. En 1976, le CRDI a approuvé une subvention de \$75,000 à l'Institut Nord-Sud pour la poursuite d'une recherche et analyse objectives en matière du développement international. En 1978, le CRDI a approuvé une subvention supplémentaire de \$375,000 pour les 4 années allant de 1978 à 1981 destinée à permettre à l'Institut de continuer à poursuivre une recherche et analyse objectives en matière de développement international d'une perspective canadienne et spécialement sur les relations économiques, politiques et culturelles entre les pays industrialisés et les nations en voie de développement, ainsi que pour couvrir une partie des frais administratifs de l'Institut.

LA CCT—LA POLITIQUE AÉRIENNE RÉGIONALE—LA ROUTE AÉRIENNE HALIFAX-TORONTO

Question n° 1435—**M. Crosby:**

1. Le ministre des Transports a-t-il pris des mesures pour étudier l'actuelle politique aérienne régionale et en établir une nouvelle, compte tenu de la décision de la Commission canadienne des transports concernant la route aérienne Halifax-Toronto et, dans l'affirmative, lesquelles?